

Tableau de bord économie-emploi en Provence - Alpes - Côte d'Azur

AU 01.06.2020



Préambule

Depuis le 1^{er} avril 2019, les OPCO sont chargés d'accompagner la formation professionnelle des salariés, en région comme au plan national. Ils ont pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation. C'est pour les aider dans le développement de leurs nouvelles missions ainsi que leur écosystème en transformation que l'ORM a réalisé ce tableau de bord synthétique. Cet outil permet de dresser, pour chaque OPCO, un portrait régional des établissements et des salariés entrant dans leur champ d'intervention.

TABLEAU 1 CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Activités de production des eaux embouteillées, de boissons rafraîchissantes sans alcool et de bières

Agriculture (production) : élevage (avicole dont accoupage, bovin, caprin, porc...), cultures (arboriculture, horticulture, maraîchage, pépinières)

Association des salariés agricoles de France

Bois : gemme, sylviculture

Boulangerie et pâtisserie industrielle

Caves coopératives viticoles et leurs unions

Centre de gestion agréés et habilités agricoles

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

Centres équestres

Centres immatriculés de conditionnement, de commercialisation et de transformation des œufs et des industries en produits d'œufs

Chambres consulaires agricoles

Cinq branches industries alimentaires diverses

Commerce d'animaux vivants

Conchyliculture

Conserveries coopératives et SICA

Contrôle laitier

Coopération maritime

Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux

Coopératives agricoles laitières

Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)

Coopératives et sociétés d'intérêt collectif agricole bétail et viande

Coopératives fruitières fromagères des départements de l'Ain, du Doubs et du Jura

Crédit agricole

Distilleries viticoles (coopératives et unions) et distillation (SICA)

Entreprises agricoles de déshydratation

Entreprises d'accoupage et de sélection avicoles

OPCA préfigureurs

Fafsea, Opcalim.

Source : Centre info - Ressources de la formation.



Libellé des branches, regroupements de branches et statuts d'entreprises

Entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes

Entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux

Entreprises du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes

Entreprises du paysage

Expédition et exportation de fruits et légumes

Exploitations frigorifiques

Fleurs, fruits et légumes, pommes de terre : coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et SICA

Gardes-chasse, Gardes-pêche et Gardes forestiers

Hippodromes Île-de-France, Cabourg, Caen, Chantilly, Deauville

Industries charcutières (salaisons, charcuteries, conserves de viandes)

Industries de la transformation des volailles

Industries de produits alimentaires élaborés

Industries des pâtes alimentaires

Industries laitières

Instituts de recherche agronomique et développement durable, instituts technique

Lin : rouissage et teillage du lin

Lin : teillage du lin, coopératives agricoles et SICA

Maisons familiales rurales

Métiers de la transformation des grains

Mutualité sociale agricole

Office national des Forêts (ONF)

Organismes de la Confédération paysanne

Organismes professionnels travaillant au bénéfice ou à la défense des professions agricoles

Pari mutuel urbain (PMU)

Pêche de loisir et protection du milieu aquatique : structures associatives

Pêche professionnelle maritime

Personnel des élevages aquacoles

Personnel des parcs et jardins zoologiques privés

Pisciculture, marais salants

Secteur des propriétés forestières

Sélection et reproduction animale

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer)

Sucreries, sucreries-distilleries et raffineries de sucre

Vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France

Source : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 23 décembre 2019, Accord professionnel du 18 décembre 2018.



LES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS

TABLEAU 2 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS PAR TRANCHES D'EFFECTIFS

Nom de l'établissement	Secteur d'activité	Tranches d'effectifs salariés
Pernod-Ricard	11.01Z Production de boissons alcooliques distillées	300 et plus
La Boulangerie de Marie Blachère	10.71C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	300 et plus
Haribo Ricqlès Zan	10.82Z Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	300 et plus
Orangina Schweppes	11.07B Production de boissons rafraîchissantes	300 et plus
C ^{ie} méditerranéenne des cafés Malongo	10.83Z Transformation du thé et du café	300 et plus
McCormick (les épices Ducros)	10.84Z Fabrication de condiments et assaisonnements	300 et plus

Source : Ocapiat – Traitement ORM.

En attente d'informations complémentaires, en cours de transmission.

22 900

établissements employeurs
dans les activités économiques
couvertes totalement ou
partiellement par l'OPCO

+ 11 %

d'établissements entre 2007 et 2018
dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

La région concentre

8 %

des établissements
employeurs de la France

Source : Acoess/Urssaf – Base Sequoia – Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 – Traitement ORM.

57 %

des établissements
comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Source : Insee – DADS 2015 – Traitement ORM.



LES SALARIÉS

TABLEAU 3 LISTE DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET EFFECTIFS SALARIÉS

Branche professionnelle	Effectifs salariés	Dynamique d'emploi
Coopération maritime	37 643	+ 15 %
Centres équestres	35 223	+ 10 %
Boulangerie et pâtisserie industrielle	27 020	+ 34 %
Coopératives et sociétés d'intérêt collectif agricole bétail et viande	25 470	+ 37 %
Crédit agricole	17 934	- 19 %
Coopératives agricoles laitières	12 505	+ 18 %
Centre de gestion agréés et habilités agricoles	11 921	+ 14 %
Entreprises du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes	8 959	- 20 %
Flours, fruits et légumes, pommes de terre : coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et SICA	5 873	- 24 %
Vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France	5 676	- 1 %
Expédition et exportation de fruits et légumes	5 055	- 24 %
Cinq branches industries alimentaires diverses	5 310	- 4 %
Industries de produits alimentaires élaborés	4 902	- 13 %
Distilleries viticoles (coopératives et unions) et distillation (SICA)	5 238	+ 2 %
Conserveries coopératives et SICA	4 401	- 13 %
Centres immatriculés de conditionnement, de commercialisation et de transformation des œufs et des industries en produits d'œufs	2 745	0 %
Caves coopératives viticoles et leurs unions	2 286	+ 5 %
Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux	1 962	- 12 %
Industries charcutières (salaisons, charcuteries, conserves de viandes)	1 698	- 4 %
Entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes	1 592	- 9 %
Exploitations frigorifiques	1 077	- 16 %
Industries de la transformation des volailles	865	- 16 %
Activités de production des eaux embouteillées, de boissons rafraîchissantes sans alcool et de bières	785	- 9 %
Industries des pâtes alimentaires	501	- 16 %
Métiers de la transformation des grains	445	- 39 %
Conchyliculture	489	+ 10 %
Industries laitières	468	+ 44 %
Personnel des parcs et jardins zoologiques privés	255	- 22 %
Sucrieries, sucrieries-distilleries et raffineries de sucre	61	- 267 %
Entreprises du paysage	101	- 30 %
Lin : rouissage et teillage du lin	NS	NS
Lin : teillage du lin, coopératives agricoles et SICA	NS	NS

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 23 décembre 2019, Accord professionnel du 18 décembre 2018 ; Centre info - Ressources de la formation ; Acooss/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.

Note de lecture : Les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par la branche professionnelle Coopération maritime comptent 37 643 salariés en région. Ces emplois ont connu une évolution de + 15 % entre 2007 et 2018.

143 900

salariés dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

+ 9 %

d'emploi entre 2007 et 2018 dans ces activités (+ 5 % tous secteurs)

La région concentre

6 %

des emplois salariés

Source : Acooss/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) et effectif salarié associé au 31.12.2007 et au 31.12.2018 - Traitement ORM.



LES PRINCIPAUX MÉTIERS

TABLEAU 4 LES 15 PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS (EN FAP 225)

Famille professionnelle	Effectifs salariés OPCO	Part du métier	Métier en tension ?
Employés de la banque et des assurances	7 664	10 %	
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	6 970	9 %	
Employés de la comptabilité	6 876	9 %	
Cadres de la banque	6 536	9 %	
Techniciens de la banque	6 147	8 %	
Jardiniers salariés	5 427	7 %	
Serveurs de cafés restaurants	4 798	7 %	
Agents administratifs divers	4 339	6 %	
Conducteurs et livreurs sur courte distance	4 276	6 %	
Sportifs et animateurs sportifs	3 834	5 %	
Attachés commerciaux	3 657	5 %	
Conducteurs routiers	3 440	5 %	
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	3 238	4 %	
Techniciens des services administratifs	3 136	4 %	
Secrétaires bureautiques et assimilés	3 109	4 %	
Total	-	51 %	-

Sources : Insee – Actifs salariés en emploi – RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence ; ORM – *Les Métiers en tension structurelle en région*, tomes 1 et 2, « Grand angle », n° 11 et 13 – Traitement ORM.

Métier en tension structurelle.

Note de lecture : Le métier d'Employés de la banque et des assurances relève totalement ou partiellement d'Ocapiat. Ce métier compte 7 664 salariés dans les activités économiques totalement ou partiellement couvertes par l'OPCO en région, soit 10 % des effectifs associés à l'OPCO.

TABLEAU 5 LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

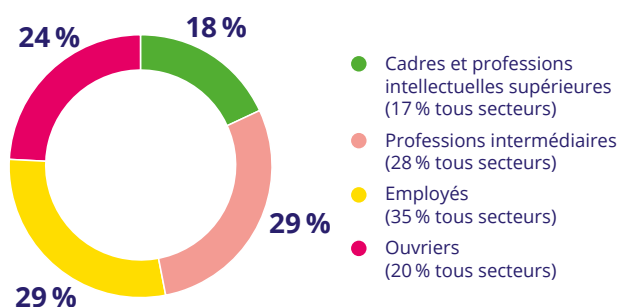
Famille professionnelle	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	Emplois saisonniers
Employés de la banque et des assurances	+	non	non
Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)	+	oui	non
Employés de la comptabilité	++	non	non
Cadres de la banque	+	oui	non
Techniciens de la banque	+	oui	non
Jardiniers salariés	++	non	oui
Serveurs de cafés restaurants	++	oui	oui
Agents administratifs divers	++	non	non
Conducteurs et livreurs sur courte distance	++	oui	non
Sportifs et animateurs sportifs	++	non	oui
Attachés commerciaux	++	oui	non
Conducteurs routiers	++	oui	non
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	++	oui	oui
Techniciens des services administratifs	+	oui	non
Secrétaires bureautiques et assimilés	++	non	non
Techniciens des services comptables et financiers	+	oui	non
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	+	oui	oui
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	++	non	non
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	+	non	oui
Professionnels de l'animation socioculturelle	++	non	oui
Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique	+	non	non
Vendeurs en produits alimentaires	++	non	oui

Sources : Pôle emploi, Crédoc – BMO 2019 – Traitement ORM ; OPCO – Compléments qualitatifs – Traitement ORM.

Projets de recrutement : ++ ou + selon le volume envisagé. Oui : Métier dont la part des projets de recrutement jugés *a priori* difficiles est supérieure à la moyenne tous métiers (44,5 %) et/ou dont la part des projets de recrutement saisonniers est supérieure à la moyenne tous métiers (44,0 %).

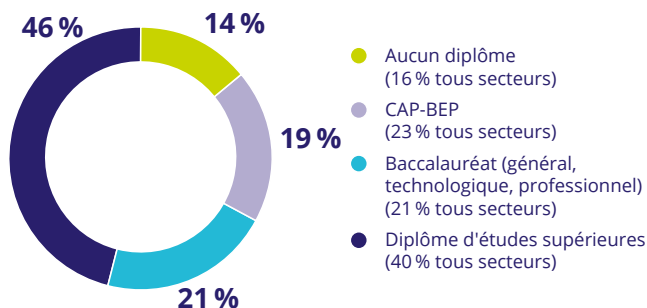
LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS ET DES SALARIÉS

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR CSP



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

86 %

des salariés occupent
un emploi sans limite de durée
(85 % tous secteurs)

80 %

des salariés sont à temps complet
(82% tous secteurs)

48 %

de femmes
(51 % tous secteurs)

24 %

de personnes de moins de 30 ans
(19 % tous secteurs)

26 %

de personnes de 50 ans ou plus
(30 % tous secteurs)

Source : Insee - Actifs salariés en emploi - RP 2014-2018, millésimé 2016, au lieu de résidence - Traitement ORM.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Ce tableau de bord présente, à l'échelle régionale, les données statistiques correspondant aux activités économiques (au niveau détaillé des NAF 732) et aux métiers (au niveau détaillé des FAP 225) totalement ou partiellement couverts par Ociapiat. Cet outil est décliné pour les 11 OPCO agréés par le ministère en charge du Travail.

Selon la source utilisée, il mobilise comme « clef d'entrée » les identifiants des conventions collectives (IDCC) ou branches professionnelles, entrant dans le champ d'application de l'OPCO ; ou les codes NAF 732, désignés par les branches dans les conventions collectives dont elles sont signataires.

Les effectifs salariés comme le nombre d'établissements peuvent toutefois être surestimés, au regard de ceux adhérents actuellement à l'OPCO.

Ceci résulte principalement de deux facteurs :

- Un certain nombre d'entreprises n'adhèrent aujourd'hui à aucune branche professionnelle et à aucun OPCO. Compte tenu de fortes incitations des pouvoirs publics, ce nombre tend toutefois à se réduire. Ces entreprises sont néanmoins prises en compte ici.
- Compte tenu de leur caractère transversal dans l'économie nationale et régionale, certaines activités économiques (comme, par exemple, le tourisme ou l'aide à domicile) relèvent de plusieurs branches professionnelles voire de plusieurs OPCO, sans qu'une pondération satisfaisante ne puisse être établie. Les données correspondantes sont donc prises en compte intégralement pour chaque OPCO concerné. Ceci entraîne une impossibilité statistique de sommer les données issues des 11 tableaux de bord pour recomposer l'emploi et le tissu économique régional.

Par ailleurs, certaines branches ne renvoient officiellement à aucun code NAF dans les textes conventionnels. Ceci conduit, à l'inverse, à les sous-estimer statistiquement dans le présent outil.